

**FDGDON 17**  
Charente-Maritime

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS  
DE DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES  
de la CHARENTE-MARITIME**

LA ROCHELLE, le 20 mai 2020

Le Président de la Fédération,  
à

N. Réf. : RG/MM

Objet : Chenilles processionnaires  
Du Pin Campagne 2020.

Mairie de BUSSAC S/ CHARENTE  
139 Route du Val de Charene  
17100 BUSSAC S/ CHARENTE

Madame, Monsieur,

Comme depuis plusieurs années, notre Fédération organise, aux mois de *septembre et octobre*, une lutte par traitement terrestre contre les chenilles processionnaires du pin pour laquelle vous nous avez sollicités l'an passé.

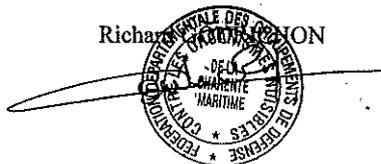
Le produit biologique utilisé (à base de *Bacillus Thuringiensis*, seul produit homologué), est spécifique des chenilles de lépidoptères.

Nous vous proposons donc à nouveau une intervention par pulvérisation à partir du sol, sur vos pins. Si cette année vous souhaitez renouveler cette opération, vous trouverez ci-joint une fiche d'inscription, à nous retourner *avant la fin août 2020*.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

P/ Le Président, Pierre BORDE,  
Le Directeur de la Fédération,

Richard



**FDGDON 17 -Chambre d'Agriculture – 2 Avenue de Fétilly – CS 85074 - 17074 LA ROCHELLE**

**☎ 05.46.50.26.86 – fax : 09 70 06 43 70 - 📠 06.07.58.05.62.**

**👤 techniciens : M. GUERRY ; 06 47 97 44 07 - M. LAY 06 64 43 13 36**

***E.mail : [fdgdon17@orange.fr](mailto:fdgdon17@orange.fr) – site internet : [www.fdgdon17.fr](http://www.fdgdon17.fr)***

*Fédération membre de FREDON France – Réseau des FREDON et FDGDON*

*N° Siret 412 262 289 00017 APE 9412Z*

*CCP BORDEAUX : 20041 01001 00431 68R022 20*

*Avec le soutien financier du Conseil Départemental de la Charente-Maritime*

